

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté la résolution suivante :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Projet particulier PPSH-21-01 visant à autoriser une serre, un potager, un capteur énergétique et des pavillons pour un usage public au 7445, chemin de Chambly (lot 2 207 372) (district des Maraîchers)	13 septembre 2021 21 septembre 2021

2. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 21 septembre 2021.

Marie-Claude Bérubé

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert